

Présidence de Mme Marlène Voutat, présidente

Membres absents excusés : Mme Eliane Aubert ; M. Quentin Beausire ; Mme Line Droël Golestani ; M. Dominique Gigon ; M. Musa Kamenica ; M. Sébastien Kessler ; Mme Gaëlle Lapique ; M. André Mach ; M. Laura Manzoni ; Mme Laurence Mündinger Jaccard ; Mme Esperanza Pascuas Zabala ; M. Jacques Pernet ; Mme Janine Resplendino ; M. Vincent Rossi ; Mme Graziella Schaller ; M. Claude-Alain Voiblet.

Membres absents non excusés : Mme Aude Billard ; M. Claude Calame ; M. Pierre Conscience ; M. Romain Felli ; Mme Jean-Pascal Gendre ; M. Mathieu Maillard.

Membres présents	78
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	6
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 50 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Interpellation

de M. Nicola Di Giulio (PLC) : « *La Municipalité a-t-elle réellement anticipé la croissance de la population due à l'émergence du nouveau quartier des Fiches à Lausanne* »

Discussion

M. Nicola Di Giulio (PLC) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M. Claude-Alain Voiblet (PLC) et consorts : « *Manifester, mais à quel prix pour la collectivité ?* »

Discussion

M. Valentin Christe (PLC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; M. Valentin Christe (PLC)

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M. Fabrice Moscheni (UDC) : « *Culture 'irrévérencieux et choquants' : où est la limite pour la Ville de Lausanne ?* »

Deuxième partie de la 7^{ème} séance du mardi 21 novembre 2017

<i>Discussion</i>	M. Fabrice Moscheni (UDC) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution Moscheni (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité veille à ce que les subventions de la Ville de Lausanne ne financent pas des activités culturelles choquantes pour une communauté religieuse</i> »
<i>Discussion (suite)</i>	M. Denis Corboz (Soc.) ; M. Axel Marion (CPV) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Cédric Fracheboud (PLC) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic.
<i>Discussion s/résolution</i>	M. Alain Hubler (EàG) ; M. Denis Corboz (Soc.) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Yvan Salzmann (Soc.) ; M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) <u>qui modifie sa résolution.</u>
<i>Résolution Moscheni (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité veille à ce que les subventions de la Ville de Lausanne ne financent pas des activités culturelles choquantes pour une communauté sensibilité religieuse</i> »
<i>Vote s/résolution Moscheni</i>	Le Conseil, par 13 oui, 55 non et 6 abstentions, refuse la résolution de l'interpellateur. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Interpellation	de M. Claude-Alain Voiblet : « Manifestation 'Champions !', une dernière explication de la Municipalité est nécessaire ! »
<i>Discussion</i>	M. Philipp Stauber (PLC). Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Interpellation	de M. Pierre Oberson et consorts : « Tags à la frontière de l'œuvre d'art et du gribouillis ! Alors que l'artiste rit, le propriétaire d'immeuble pleure ! »
<i>Discussion</i>	M. Pierre Oberson (PLC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Interpellation	de M. Henri Ricart : « Parcs d'aventure ou d'attraction éphémères en ville : améliorer l'efficacité des moyens mis à la disposition des jeunes familles et de leurs enfants »
<i>Discussion</i>	M. Philipp Stauber (PLC).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de Mme Marie-Thérèse Sangra et consorts : « *Campagne de Rovéréaz : faut-il tout saccager ?* »

Discussion

Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) qui dépose une résolution.

Résolution Sangra (dépôt)

« *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité le renseigne, avant l'octroi d'un éventuel permis de construire, sur les possibilités de mieux préserver le périmètre de Rovéréaz et d'estimer la faisabilité juridique et financière de ces possibilités.* »

Discussion s/résolution

Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Axel Marion (CPV) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) ; Mme Anita Messere (UDC) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC).

Vote s/résolution Sangra

Le Conseil, par 51 oui, 10 non et 1 abstention, **adopte** la résolution de l'interpellatrice.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 23 h 15.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....